



VILLE DE SERAING

STAGES SPORTIFS VACANCES DE PAQUES 2022

A l'initiative de
Monsieur Philippe GROSJEAN
Echevin des Sports et de la Culture

Informations :
Service des Sports
Rue Giordano Bruno 189 – 191
4100 SERAING
☎ 04 330 84 32 - 04 330 84 19 - 04 330 83 37
sports@seraing.be

Ne pas jeter sur la voie publique
Editeur responsable : Ville de Seraing

Pâques 1^{ère} semaine : du lundi 4 avril au vendredi 8 avril 2022

(Clôture des inscriptions : vendredi 1^{er} avril 2022)

Stage n° 1 Hall des sports du Bois de l'Abbaye	LUDOSPORTS de 5 à 8 ans
Stage n° 2 Hall des sports du Bois de l'Abbaye	MULTISPORTS de 8 à 12 ans

Pâques 2^{ème} semaine : du lundi 11 avril au vendredi 15 avril 2022

(Clôture des inscriptions : vendredi 1^{er} avril 2022)

Stage n° 3 Hall des sports du Bois de l'Abbaye	LUDOSPORTS de 5 à 8 ans
Stage n° 4 Hall des sports du Bois de l'Abbaye	MULTISPORTS de 8 à 12 ans
Stage n° 5 Piscine Olympique de Seraing	INITIATION PISCINE de 8 à 12 ans
Stage n° 6 Hall des sports du Bois de l'Abbaye	ESCALADE de 8 à 12 ans

Les stages se déroulent de 9h30 à 16h30

Les garderies se déroulent de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h, au hall de Seraing.

PRIX DES STAGES (garderies comprises) :

Enfants domiciliés à Seraing (Seraing–Ougrée–Jemeppe–Boncelles) : 60 €

Enfants domiciliés hors commune : 80 €

Adresses des lieux de stages

LUDOSPORTS, MULTISPORTS, ESCALADE :

Hall des sports du Bois de l'Abbaye, avenue des Puddleurs 51 – 4100 Seraing

INITIATION PISCINE :

Piscine olympique, avenue des Puddleurs 53 – 4100 Seraing

Renseignements :

SERVICE DES SPORTS rue Giordano Bruno 189-191 à 4100 SERAING

☎ 04 330 84 32 - 04 330 84 19 – 04 330 83 37

sports@seraing

Formulaire d'inscription

à renvoyer au
SERVICE DES SPORTS

Rue Giordano Bruno 189 – 191 à 4100 Seraing
sports@seraing.be

Je soussigné (e) : (PERE – MERE - TUTEUR)

Rue N° Bte.

Code postal Localité

G.S.M.

Privé

Bureau

Mail :

DEMANDE A INSCRIRE MON ENFANT

NOM

PRENOM

N°national

SEXE : M / F

Rue N° Bte

Code postal Localité

AU STAGE N° DE :

Garderie : OUI ou NON

Le montant du stage doit obligatoirement être versé à l'inscription sur le compte des

CAMPS SPORTIFS : BE 07 0910 1255 5566

en indiquant en communication: **NOM + PRENOM DE L'ENFANT + N° DE STAGE**

AUCUN AUTRE MODE DE PAIEMENT NE SERA ACCEPTE

N° DE COMPTE EN CAS DE REMBOURSEMENT :

.....

Date :/...../2022

Signature :

MODALITES D'INSCRIPTION AUX STAGES

.....

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

- Un formulaire par enfant et par semaine de stage (uniquement original ou photocopie du formulaire, pas de photo).
- Le formulaire doit être daté et signé.
- Le formulaire illisible, incorrectement rempli ou incomplet ne sera pas pris en considération.

PAIEMENT DU DROIT D'INSCRIPTION

- Par virement sur le compte n° : BE 07 0910 1255 5566 des Camps Sportifs de Seraing,
- Indiquer clairement en communication : NOM + PRENOM de l'ENFANT + N° de STAGE.
- Tout paiement devra être effectué à l'inscription (dans la limite des places disponibles).

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Tous les stages se déroulent chaque jour de 9h30 à 16h30.
- Les garderies ont lieu de 7h30 à 9h30 le matin et de 16h30 à 18h le soir.
- L'Administration communale décline toute responsabilité en cas de dégât, de perte ou de vol d'objets personnels.
- Si pour une raison quelconque, votre enfant ne peut participer au stage, vous devez en **avertir le Service des Sports au plus tôt et en tout cas avant le début du stage**. Dans ce cas précis, ou dans celui où l'inscription serait refusée (paiement tardif, stage annulé ou complet), **vous serez remboursé**.
- Si, par contre, **il y a interruption en cours de stage (absence, maladie, etc.), aucun remboursement ne sera effectué**.
- Aucune inscription ne sera acceptée en cours de stage ou par téléphone.

ATTESTATIONS DESTINEES A LA MUTUELLE ET ATTESTATIONS FISCALES

Les attestations destinées à la mutuelle seront adressées automatiquement à tous les participants après les stages, à l'adresse du souscripteur.

Les attestations fiscales seront adressées automatiquement à tous les participants à la fin de l'année, à l'adresse du souscripteur.

Le nombre de places étant limité, l'inscription ne sera effective que lorsque le service des Sports sera en possession du formulaire d'inscription et du paiement.

↳ **Une confirmation vous sera alors adressée.**